



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

AR08032DGER

ARRÊTÉ

Portant nomination du conseil d'administration de l'Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Agro campus Ouest).

Le ministre de l'agriculture et de la pêche,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code rural ;

Vu le décret n° 2008-616 du 27 juin 2008 portant création de l'Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Agro campus Ouest), notamment l'article 5.

ARRÊTE

Article 1er

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Agro campus Ouest) :

1° Au titre des représentants de l'État :

- Titulaire : M. Bernard HAGELSTEEN, préfet de la région Pays de la Loire ;
- Suppléant : M. Maurice BOLTE, chargé de mission au secrétariat général pour les affaires régionales ;
- Titulaire : M. Jean DAUBIGNY, préfet de la région Bretagne ;
- Suppléant : M. Louis BIANNIC, directeur régional de l'agriculture et de la forêt de Bretagne ;

Représentant du ministre chargé de l'agriculture :

- Titulaire : M. Jean-Louis BUER, directeur général de l'enseignement et de la recherche ;
- Suppléante : Mme Maryse HURTREL, chef du service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation de la direction générale de l'enseignement et de la recherche ;

Représentant du ministre chargé de l'enseignement supérieur :

- Titulaire : M. Guy CATHELINÉAU, président de l'université Rennes I ;
- Suppléant : M. Yvan LAGADEUC, professeur à l'université Renne I ;

Représentant du ministre chargé de la recherche :

- Titulaire : M. Daniel RICHARD-MOLARD, directeur adjoint du département « Biotechnologies, ressources, agronomie » à la direction générale de la recherche et de l'innovation ;
- Suppléante : Mme Martine BONNAURE-MALLET, déléguée régionale adjointe à la recherche et la technologie de la région Bretagne ;

Représentant du ministre chargé de l'environnement :

- Titulaire : M. Jean-Marc MICHEL, directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature au ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire ;
- Suppléant : M. Michel BÂCLE, chef du service nature et paysage à la direction régionale de l'environnement de la région Bretagne ;

2° Au titre des personnalités représentatives des professions et des activités éducatives, économiques et de recherche présentant un lien avec les missions de l'établissement :

- M. Jean-Michel LEMETAYER, président de la FNSEA ;
- M. Philippe POUILLAIN, président directeur général des pépinières POUILLAIN ;
- Mme Marie HALOPÉ, union nationale des entrepreneurs du paysage ;
- M. Jean KEROUEDAN, président de l'association des ingénieurs Agro Rennes ;
- M. Jean-Pierre BIGRE, président de l'association des ingénieurs de l'horticulture et du paysage ;
- M. Denis FINOT, directeur général de la coopérative Coralis ;
- M. Michel LEONARD, directeur général de la société LACTALIS ;
- M. Michel VELÉ, président du pôle de compétitivité Végépolis ;

Sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur :

- M. Daniel MARTINA, président de l'université d'Angers ;
- M. Jean-Louis FERRIER, vice-président chargé de la recherche à l'université d'Angers ;

Sur proposition du ministre chargé de la recherche :

- M. Jean-François THIBAUT, président du centre INRA de Nantes ;
- M. Gérard MAISSE, président du centre INRA de Rennes.

Article 2

Le directeur général de l'Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Agro campus Ouest) est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de la pêche.

Fait à Paris, le 27 octobre 2008

Le ministre de l'agriculture et de la pêche,
Pour le ministre et par délégation,
le directeur général de l'enseignement et
de la recherche

Jean-Louis BUER